

e de rénovation, menée
 été Batiglobal, installée
 ace et spécialiste dans
 vation, la réhabilitation,
 sement, l'aménagement
 me la construction des
 ns individuelles ou des
 espaces collectifs.
www.batiglobal.com



→ Le constructeur est tenu de respecter le budget établi dans le contrat. Si, en cours de chantier, il demande un supplément, la loi le contraint à tenir ses engagements, même s'il a mal évalué le coût des travaux et perd de l'argent.

→ Le jour de la réception, se méfier du chantage aux clés. Des constructeurs malhonnêtes refusent de remettre les clés de la maison si les 5% restants ne sont pas acquittés. Or, le client ayant le droit de réceptionner le bâtiment et d'émettre des réserves, les 5% restants ne seront réglés qu'après réparation, ce qui est en général suffisamment motivant pour que les travaux à finir ne traînent pas des mois ou des années. Méfiez-vous encore des constructeurs qui fournissent eux-mêmes un expert le jour de la réception, car le client est tenu de payer les 5% restants si un expert est présent. Si le constructeur le connaît, il risque de manquer de neutralité.

Chef d'orchestre

La première décision à prendre en matière de construction ou de rénovation est de choisir un responsable. On peut s'adresser à un constructeur qui coordonne et centralise toutes les compétences. Ou à un maître d'œuvre (MOE) ou bureau d'étude chargé de gérer le projet, incluant le dépôt de permis, la coordination des entreprises, le suivi des travaux jusqu'à l'aide à la réception. s'assurer qu'un seul interlocuteur sera responsable de votre chantier du début à la fin. Un

architecte – obligatoire quand le projet dépasse les 170 m² – possède un diplôme qui atteste théoriquement un minimum de compétences. Les maisons sont souvent mieux conçues, plus agréables à vivre mais aussi plus chères ! Le contrat de construction de maison individuelle apporte un certain nombre de protections, dont la garantie de livraison à prix et délai convenus. Cette garantie doit être mise en jeu dans le délai d'un an à compter de la réception des travaux et concerne tous les désordres qui se révèlent dans ce délai.



Maison pour tous

Kerbea est un réseau de franchise qui propose depuis longtemps des maisons de construction classique sur catalogue à des prix abordables (ils sont partenaire signataire de la charte pour la primo-accession en maison pour 15€ par jour) et depuis peu également des maisons basse consommation. www.maisonskerbea.net